



SAINT-HUBERT
DE-RIVIÈRE-DU-LOUP

CAMP DE JOUR
SAINT-HUBERT-
DE-RIVIÈRE-DU-
LOUP

GUIDE DU PARENT

CAMP DE JOUR 2026

L'équipe d'animation se prépare à accueillir votre enfant pour un été inoubliable. Vous trouverez, dans ce guide, les informations pertinentes afin que son expérience au camp de jour soit un succès. Bon été !

INFORMATION AUX PARENTS

MISSION

Offrir aux enfants âgés de **5 à 11 ans** de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et d'ailleurs un environnement sain et stimulant grâce à une programmation dynamique et diversifiée. Le camp de jour offre aux jeunes l'opportunité de vivre un été rempli d'expériences, d'initiatives et d'apprentissages, tout en s'amusant.

OBJECTIFS

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives et socioéducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages.
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie.
- Permettre à la clientèle de s'impliquer dans une vie de groupe et de découvrir son milieu de vie.

QUELLES SONT LES ATTENTES ?

DES ENFANTS

- Avoir du plaisir
- Vie de groupe
- Se réaliser
- Être respecté

DES ANIMATEURS

- S'épanouir
- Milieu de travail sain
- Sentiment d'appartenance
- Être considéré

DES PARENTS

- Sécurité de l'enfant
- Bien-être de l'enfant
- Développement de l'enfant
- Être écouté

POUR UN CAMP DE JOUR ...

Dynamique, respectueux, agréable, qui se démarque, qui nous ressemble.

À PIEDS JOINTS DANS LES SHV



Le camp de jour adhère au programme Tremplin Santé. Ce programme mise sur le jeu et le plaisir pour faciliter l'intégration des saines habitudes de vie (SHV) dans les camps.

Tremplin Santé s'adresse aussi aux parents en leur proposant des astuces, des recettes et plusieurs renseignements utiles pour que l'expérience des SHV vécue par les jeunes se

poursuive à la maison. Visitez tremplinsante.ca pour plus d'information.

CAMP DE JOUR 2026

LIEU

Le camp de jour se déroulera au Centre des loisirs, 4, rue du Collège à Saint-Hubert.

CLIENTÈLE

Afin de cibler adéquatement les activités à élaborer selon les groupes d'âge, le camp de jour de Saint-Hubert accepte les enfants âgés de **5 à 11 ans** inclusivement. L'enfant doit avoir 5 ans au 30 juin 2026 ou avoir complété sa maternelle 4 ans.

VOTRE ENFANT A BESOIN ...

MATÉRIEL À APPORTER

Un sac à dos contenant des vêtements de rechange, maillot, serviette, chapeau, crème solaire et crème chasse-moustiques (pourra demeurer au camp de jour toute la semaine).

Seule la boîte à lunch pourra se promener du camp de jour à la maison tous les jours. À l'intérieur, on devrait retrouver :

- Repas (pour ceux inscrits au service de garde)
- 2 collations
- Bouteille d'eau identifiée

TENUE VESTIMENTAIRE

Le camp de jour est un endroit où l'on bouge ! Votre enfant doit se vêtir en conséquence afin d'en profiter au maximum. Identifiez clairement le matériel.

Un pantalon court (le port de la jupe et de la robe n'est pas recommandé).

- Des espadrilles ou des sandales fermées et attachées
- Un chandail couvrant les épaules et le ventre
- Casquette ou chapeau pour se protéger du soleil
- Imperméable les jours de pluie

Cette année, il y aura un t-shirt officiel du camp de jour !

Bijoux : Il est fortement suggéré de laisser les bijoux à la maison afin d'éviter les bris et les pertes.

Température : Prévoyez des vêtements plus chauds lors des journées froides et des vêtements plus légers lors des journées chaudes.

DÎNER ET COLLATIONS

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et en après-midi.

Les aliments contenant des traces d'arachides ou de noix **sont strictement interdits.**

Pour des raisons d'allergies, nous ne permettons pas l'échange ou le partage de nourriture.

CRÈME SOLAIRE

Afin d'éviter les risques d'allergies, vous devez fournir la crème solaire pour votre enfant.

Les animatrices rappellent aux enfants d'appliquer de la crème plusieurs fois par jour, notamment le matin et au début de l'après-midi.

Cependant, il n'est pas du devoir des animatrices d'appliquer de la crème à votre enfant.

Il est donc important de sensibiliser votre jeune à l'importance de s'appliquer de la crème solaire eux-mêmes et de demander de l'aide au besoin.

CAMP DE JOUR 2026

HORAIRE

Nous accueillons votre enfant de 9 h à 16 h pour le camp de jour.

Le camp de jour débutera le jeudi 25 juin et se terminera le jeudi 13 août. Prendre note que le 1^{er} juillet, le camp de jour ainsi que le service de garde seront fermés.

Si vous devez récupérer votre enfant en dehors des heures normales de début et de fin de camp de jour, vous devez en aviser l'animateur le matin.

SERVICE DE GARDE

Le service de garde permet aux parents des heures prolongées au camp de jour. C'est un service de surveillance le matin (7 h 30 à 9 h) et en fin d'après-midi (16 h à 17 h) par des animatrices. Des activités calmes et libres sont proposées à votre enfant : jeux de société et de cartes, parc, coloriage, etc.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Un journal est publié toutes les semaines afin de vous informer des activités offertes à votre enfant. Vous y trouverez également des informations importantes selon les situations vécues au camp de jour. Vous le recevrez par courriel.

VOUS DEVEZ SAVOIR ...

PRÉSENCE

Les présences sont prises lors des rassemblements à 9 h, 13 h et 16 h. Le camp de jour comprend des activités à l'extérieur (parc-école, jeux de bois, promenade, etc.). Si votre enfant doit arriver en dehors des heures prévues à cet effet, vous devrez vous informer auprès de l'animatrice de votre enfant ou de la coordonnatrice afin de savoir où rejoindre le groupe.

Si votre enfant doit quitter avec quelqu'un d'autre, vous devrez en avoir averti son animatrice préalablement en personne et avoir inscrit le nom des personnes autorisées à venir chercher votre enfant sur le formulaire d'inscription. Dans le cas contraire, votre enfant restera au camp de jour jusqu'à ce que vous veniez le chercher.

Si vous autorisez votre enfant à quitter le camp de jour seul, à vélo ou à pied, vous devrez en avoir averti son animatrice préalablement en personne ou par écrit. Dans le cas contraire, votre enfant restera au camp de jour jusqu'à ce que vous veniez le chercher.

RETARDS (SERVICE DE GARDE SEULEMENT)

Les retards en fin de journée causent des dépassements de coûts en raison du travail supplémentaire des animatrices. Nous sommes donc dans l'obligation de facturer des frais de 10 \$ par tranche de 15 minutes, payables comptant au plus tard le 2^e jour suivant.

CAMP DE JOUR 2026

REMBOURSEMENT

Les paiements pour l'inscription au camp de jour ainsi que pour le service de garde peuvent être réglés en argent, par chèque au nom de la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, par carte de débit au comptoir du bureau municipal ou par carte de crédit lors de l'inscription sur la plateforme Qidigo (la municipalité n'accepte pas les cartes de crédit).

Le paiement complet devra être acquitté avant la date limite (5 juin 2026). Si un chèque est retourné pour fonds insuffisants, les frais chargés par l'institution financière vous seront rechargés et aucun autre paiement par chèque ne sera accepté pour ce parent par la suite.

Les frais d'inscription au camp de jour et au service de garde seront intégralement remboursés en cas d'annulation avant le 29 mai 2026. Ils seront remboursés à hauteur de 50 % pour une annulation entre le 30 mai et le 5 juin 2026. Il n'y aura aucun remboursement pour une annulation après le 6 juin 2026. La demande de remboursement doit être faite par écrit à : loisirs@sthubertrdl.qc.ca

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), une demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel si haut mentionné.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

RÔLE

La coordonnatrice ou l'animatrice attitrée à votre enfant sera votre contact au camp de jour. Elle s'assurera de vous transmettre les informations importantes, tant au niveau de l'enfant que des activités à venir. Si votre enfant est inscrit au service de garde, votre enfant sera également attitré à une animatrice qui sera en mesure de vous transmettre les informations de la journée, au besoin.

FORMATION

La coordonnatrice et toutes les animatrices ont reçu une formation appropriée à l'intervention auprès des enfants. Soit qu'elles étudient dans un domaine connexe, qu'elles ont reçu la formation de 14 heures de « Moniteurs avertis » du camp Vive la joie ou de 30 heures du Programme DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur). La coordonnatrice et les animatrices ont aussi complété un cours de premiers soins. Bien que l'équipe soit constituée d'employés étudiants souvent à leur première expérience de travail et/ou qui n'ont pas de diplôme en ce domaine, la coordonnatrice et les animatrices ont été formées et sont outillées pour répondre aux besoins de votre enfant.

SÉCURITÉ

Tout comme vous, la sécurité de votre enfant passe avant tout pour l'équipe du camp de jour. Voici les mesures mises en place afin d'assurer le bien-être de tous :

- La coordonnatrice est disponible en tout temps
- Un contrôle de présence est effectué lors des rassemblements à 9 h, 13 h et 16 h

PISCINE ET PLAGE

Nous visitons toujours des endroits avec la surveillance de sauveteurs qualifiés de la Croix-Rouge, en plus de la surveillance de nos animatrices. Si un enfant a une veste de flottaison individuelle (VFI) ou des flotteurs dans son sac à dos, nous l'obligeons à les porter. Nous comprenons que votre enfant peut être très à l'aise dans l'eau, mais nous nous assurons de ses capacités dans un contexte où les baigneurs sont nombreux. Nous privilégions la liberté de jeu et de plaisir par le port d'une veste de flottaison individuelle (VFI) pour la sécurité des enfants qui sont moins à l'aise dans l'eau.

PROBLÈME DE SANTÉ

Afin de créer un milieu sécuritaire pour tous, il est de votre devoir de nous informer rapidement des changements dans l'état de santé de votre enfant. Un espace est prévu à cet effet dans la fiche d'inscription. De plus, vous pouvez appeler la coordonnatrice en tout temps pour l'en informer, si un changement se produit en cours d'été.

MÉDICAMENTS

Dans le but d'éviter toute confusion en lien avec la prise des médicaments de votre enfant, il est de votre responsabilité de le lui rappeler. Le camp de jour n'est pas responsable et ne peut, en aucun cas, donner une médication prescrite ou non à un enfant. Celui-ci doit prendre seul son médicament.

Tous les médicaments prescrits doivent être remis à la coordonnatrice ou à un animateur à l'arrivée (à moins d'entente contraire) au début de la journée. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

Veuillez noter que l'équipe d'animation ne tolérera pas la distribution de médicaments entre jeunes et entre animateurs.

CAMP DE JOUR 2026

MALADIE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- Fièvre de 39 degrés Celsius au cours de 24 dernières heures
- Diarrhée
- Vomissement au cours de 24 dernières heures
- Éruption cutanée non diagnostiquée
- Maladie infectieuse
- Présence de parasites

De plus, si votre enfant est souffrant au cours d'une journée, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.



POUX

Depuis quelques années, la pédiculose effectue un retour en force. Afin d'éviter la propagation, les parents doivent vérifier les cheveux de leur enfant avant le début du camp de jour. Si vous remarquez la présence de parasites, il est de votre devoir de nous en informer le plus tôt possible. De plus, vous devez garder votre enfant à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée.

URGENCE

Si l'équipe d'animation doit faire transporter votre enfant par ambulance, pour cause de maladie ou d'accident, les frais encourus vous seront facturés.

OBJETS PERSONNELS

OBJETS PERDUS

Les objets perdus sont gardés au camp de jour dans des bacs afin de diminuer les risques de contamination. Ils seront conservés jusqu'au mois de septembre. S'ils ne sont pas réclamés à cette date, ils seront remis à des œuvres de charité.

OBJETS VOLÉS

Ne laissez pas votre enfant apporter d'objets de valeur au camp de jour. Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés.

JOUETS DE LA MAISON

Les jouets, les jeux électroniques et les cellulaires sont interdits au camp de jour.

Si une activité spéciale permettant l'utilisation de ces objets est organisée, ce sera mentionné dans le journal hebdomadaire.

DROITS ET RESPONSABILITÉ DE L'ENFANT

CODE DE VIE

Pour grandir et se développer harmonieusement dans un milieu récréatif, l'enfant doit être aimé, compris et respecté de tous. Il a le droit d'être protégé afin de développer son corps et son intelligence. À son tour, l'enfant a la responsabilité d'en faire autant pour les autres. Avant le début du camp de jour, votre enfant et vous devrez signer le "Code de vie du participant". C'est un document énumérant les responsabilités de l'enfant.

RESPONSABILITÉS DE L'ENFANT

- Je respecte l'environnement, les amis, les animatrices et la coordonnatrice.
- Je règle mes différends à l'amiable avec l'aide de mon animateur.
- Je joue avec les autres sans me bousculer et sans être violent en paroles ou en actes.
- J'écoute les consignes de mon animatrice et de la coordonnatrice.
- J'utilise le matériel avec soin.
- Je suis mon groupe et demande toujours l'accord de mon animatrice pour me promener.
- Je participe activement aux activités proposées, même si parfois je suis un peu malhabile.



TOLÉRANCE ZÉRO

- Paroles ou gestes irrespectueux
- Bousculade ou tirailerie
- Projectiles (cailloux, branches, etc.)
- Refus d'écouter les consignes du personnel
- Bataille, intimidation
- Flânerie
- Vandalisme (non-respect du matériel, du mobilier, des espaces de jeu, etc.)

INTERVENTION

Au camp de jour, notre but premier est d'avoir du plaisir avec les jeunes et non de les réprimander. Toutefois, si un enfant ne respecte pas le Code de vie, malgré les avertissements, des mesures disciplinaires seront prises. Tout participant qui ne respecte pas un ou plusieurs de ces comportements est sujet à un avertissement verbal des animatrices et devra réparer son geste. Après trois répétitions, une rencontre sera planifiée avec les parents de l'enfant fautif afin de déterminer les actions à prendre. Il se pourrait que l'action soit une suspension. Le camp de jour se réserve le droit d'adapter les conséquences selon la gravité des cas.

CRITÈRES D'EXCLUSION

Si le comportement d'un enfant nuit à sa sécurité et/ou à celle des autres, nous contacterons les parents afin qu'ils viennent chercher leur enfant sur-le-champ, et ce, sans remboursement possible.

TARIFICATION 2026

CAMP DE JOUR

Résidents de Saint-Hubert

Enfant(s) de 11 ans et moins :

1^{er} enfant : 275 \$ pour l'été par enfant

2^e enfant : 250 \$ pour l'été par enfant

3^e enfant et plus : 225 \$ pour l'été par enfant

Non-résidents :

1^{er} enfant : 325 \$ pour l'été par enfant

2^e enfant : 300 \$ pour l'été par enfant

3^e enfant et plus : 275 \$ pour l'été par enfant

SERVICE DE GARDE

Service d'heures prolongées au camp de jour.

Surveillance des enfants le matin et en fin d'après-midi.

Le tarif pour le service de garde est un prix fixe de 175 \$ pour l'été par enfant.